




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-383**

Séance publique du

28 septembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150928- lmc171991-DE-1-1
Date de signature : 01/10/2015
Date de réception : jeudi 1 octobre 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX -MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N° DL.2014-49 DU 28 AVRIL 2014**

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Claude MAINA.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction des Carrières, Rémunérations et
Procédures Informatisées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2015

Nomenclature : 5.6
Exercice des mandats locaux

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX -MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N° DL.2014-49 DU 28 AVRIL 2014- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

À la suite de la modification de délégation de fonction de Monsieur Jacques BOUDON
Arrêté N° A 2015-863 du 02 juillet 2015.

-Grands Travaux, dont les montants sont supérieurs à 1 million d'euros Hors taxe
-Relations avec les habitants, suivi et développement du Quartier « Est, Pont de Béraud »
Il convient de modifier le montant de l'indemnité de fonction, Conseiller municipal délégué
au quartier, en indemnité de fonction, Conseiller municipal délégué au quartier et à une
fonction.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes chers Collègues de bien vouloir à
compter du 02 juillet 2015 :

-DECIDER que l'indemnité mensuelle de fonction de Monsieur Jacques BOUDON soit
modifiée tel qu'il apparaît sur le tableau nominatif annexé à la présente délibération.
-DECIDER que toutes ces indemnités sont fixées par référence aux traitements de la
Fonction Publique est inscrit au Budget de la Ville –Fonction : 92021 – Nature : 6531 – qui
présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-383 - INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX -MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° DL.2014-49 DU 28 AVRIL 2014-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 8
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Noelle CICCOLINI-JOUFFRET Charlotte DE BUSSCHERE Michele EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL Gaelle LENFANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI



Compte-rendu de la délibération affiché le : 01/10/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

LISTE DES ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
JOISSAINS MASINI MARYSE	Maire	3510 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BRAMOULLE GERARD	Adjoint	3200 €
AUGEY DOMINIQUE	Adjoint	3200 €
GALLESE ALEXANDRE	Adjoint	3200 €
JOISSAINS SOPHIE	Adjoint	3200 € (écrété mandat sénatrice : 2185 €)
TAULAN FRANCIS	Adjoint	3200 €
ANTONUCCI DI CARO SYLVAIN	Adjoint	3000 €
SUSINI JULES	Adjoint	3000 €
DEVESA BRIGITTE	Adjoint	3000 €
PERRIN JEAN-MARC	Adjoint	3000 €
SICARD-DESNUELLE MARIE-PIERRE	Adjoint	3000 €
ROLANDO CHRISTIAN	Adjoint	3000 €
BONTHOUX ODILE	Adjoint	3000 €
CHAZEAU MAURICE	Adjoint	3000 €
MERGER REINE	Adjoint	3000 €
PAOLI STEPHANE	Adjoint	3000 €
SILVESTRE CATHERINE	Adjoint	3000 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BRUNET DANIELE	Adjoint de quartier	2600 €
BERNARD CHRISTINE	Adjoint de quartier	2600 €
BOUVET JEAN-PIERRE	Adjoint de quartier	2600 €
BENKACI MOUSSA	Adjoint de quartier	2600 €
DONATINI GILLES	Adjoint de quartier	2600 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
GROSSI JEAN-CHRISTOPHE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
CHEVALIER ERIC	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
MAINA CLAUDE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
BOUDON JACQUES	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1550 €
DE SAINTDO PHILIPPE	Conseiller municipal Délégué aux relations avec les entreprises et au suivi des pôles d'activités	1550 €
DELOCHE GERARD	Conseiller municipal Délégué en charge du personnel	1550 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
TERME FRANCOISE	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
HERNANDEZ MURIEL	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
ZAZOUN MICHEL	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €
SANTAMARIA DANIELLE	Conseiller municipal Délégué au quartier	1250 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
MALAUZAT IRENE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
ZERKANI RAYNAL KARIMA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BACHI ABBASSIA	Conseiller municipal Délégué	1100 €
DIJON SYLVAIN	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BORRICAND PATRICIA	Conseiller municipal	1100 €

	Délégué	
DILLINGER LAURENT	Conseiller municipal Délégué	1100 €
JAUSSAUD CORALIE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
RAVI ANDRE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
BENON CHARLOTTE	Conseiller municipal Délégué	1100 €
PIERRON LILIANE	Conseiller municipal Délégué	1100 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BALDO EDOUARD	Conseiller municipal	331 €
CICCOLINI JOUFFRET NOELLE	Conseiller municipal	331 €
POLITANO JEAN-JACQUES	Conseiller municipal	331 €
LENFANT GAELLE	Conseiller municipal	331 €
CASTRONOVO LUCIEN ALEXANDRE	Conseiller municipal	331 €
DE BUSSCHERE CHARLOTTE	Conseiller municipal	331 €
AGOPIAN JACQUES	Conseiller municipal	331 €
HAMMAL SOUAD	Conseiller municipal	331 €
GUERRERA HERVE	Conseiller municipal	331 €
EINAUDI MICHELE	Conseiller municipal	331 €
ROUVIER CATHERINE	Conseiller municipal	331 €
BOYER RAOUL	Conseiller municipal	331 €
SOLARI JOSYANE	Conseiller municipal	331 €